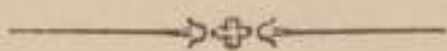


EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA TUNISIE



CATALOGUE RAISONNÉ  
DES REPTILES ET BATRACIENS  
DE LA TUNISIE



PAR

VALÉRY MAYET

MEMBRE DE LA MISSION DE L'EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA TUNISIE  
PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

—  
MDCGCCIII



## INTRODUCTION.

---

Nombreuses sont les publications sur la Faune de l'Algérie.

Sans remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle, aux voyages de Shaw et de Poiret, dont les espèces énumérées sont difficiles à identifier, on peut dire qu'à partir de la prise d'Alger, c'est-à-dire depuis plus de soixante-dix ans, les naturalistes ont pu se livrer à une étude sérieuse des formes animales et, en particulier, des Reptiles de notre belle colonie.

Des deux premières notes de P. Gervais<sup>(1)</sup> et du travail d'ensemble de Guichenot<sup>(2)</sup> aux publications de M. Ernest Olivier<sup>(3)</sup>, on pourrait dresser une liste bibliographique importante.

En ce qui concerne la Tunisie, il n'en est pas de même. Avant l'établissement du protectorat en 1881, il n'était pas facile d'explorer un pays où la police indigène était impuissante à protéger les voyageurs. Ce n'est donc qu'assez récemment que des travaux sur les Reptiles et les Batraciens de la Régence ont été publiés et la courte bibliographie qui s'y rapporte peut se condenser en une simple note<sup>(4)</sup>.

Et les publications de l'*Exploration scientifique de la Tunisie*, dira-t-on, n'ont-elles rien fourni?

Le *Catalogue critique des Mammifères apélagiques sauvages de la Tunisie*,

(1) *Ann. des sc. nat.*, Paris [1836 et 1848].

(2) *Exploration scient. de l'Algérie*, Paris, Imp. nat. [1850].

(3) *Herpétologie algérienne* (Soc. zool. de France [1894]). — *Les Serpents du Nord de l'Afrique*, Paris, Challamel [1899]. — *Biskra, souvenirs d'un naturaliste* in *Revue scientifique du Bourbonnais*, Moulins [1893].

(4) 1° LATASTE, *Liste des Vertébrés recueillis par le Dr André pendant l'expédition des chotts* (*Archives des Miss. scient.* [1881]).

2° BOETTGER, *Liste der von Herrn Dr W. Kobelt in Algerien und Tunisien gesammelten Kriechthiere*. Appendix to W. Kobelt, *Reiseerinnerungen aus Algerien und Tunis*, Frankfurt a. M. [1885].

3° BOULENGER, *A Catalogue of the Reptiles and Batrachians of Barbary (Morocco, Algeria, Tunisia)*, in *Transactions of the Zoological Society of London* [1891].

4° Dr KOENIG, *Niederrheinische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde zu Bonn* [1892].

5° ERNEST OLIVIER, *Matériaux pour la faune de la Tunisie (Catalogue des Reptiles)* in *Revue scientifique du Bourbonnais*, Moulins [1896]. — *Les Serpents de la Tunisie* in *Assoc. franc. av. sc. Congrès de Carthage* [1896].



par M. Lataste, date de 1887; celui des Reptiles par le même auteur devait suivre de peu; nous avons personnellement envoyé à notre collègue tous les documents et plusieurs des types recueillis par nous pendant le voyage de 1884. Pour diverses raisons, dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer et dont plusieurs nous ont échappé, les précieuses notes ont été adressées en Angleterre à un herpétologiste distingué, M. Boulenger, et utilisées par lui dans un travail d'ensemble sur les Reptiles et Batraciens de la Barbarie.

Nous venons aujourd'hui combler cette lacune existant dans les publications de l'*Exploration scientifique de la Tunisie*. Depuis le travail anglais (1891) de nouvelles recherches herpétologiques ont eu lieu en Tunisie, et si le nombre des espèces à ajouter est minime, des localités nouvelles ont été signalées en grand nombre, en particulier par M. Ern. Olivier. Son voyage de 1896 a été consacré à des recherches minutieuses dans le Nord boisé et dans le Sud désertique de la Régence.

Nos notes personnelles, prises journalièrement avec le plus grand soin pendant le voyage officiel de 1884 et dont un abrégé a été donné dans une de nos publications<sup>(1)</sup>, renferment aussi nombre de localités qui ne sont citées ni par M. Boulenger ni par M. Olivier. Beaucoup de détails de mœurs observés par nous trouveront également leur place dans un catalogue raisonné.

« L'absence de types spécifiques propres à la Tunisie, dit M. Lataste (*loc. cit.*, Introd., p. 14), démontre, au point de vue mammalogique, l'unité de la Faune barbaresque de l'Est à l'Ouest, du golfe de Gabès à la frontière du Maroc et, selon toute vraisemblance, jusqu'à l'Océan ». Il n'en est pas ainsi au point de vue herpétologique. Les Reptiles ont des aires d'expansion plus restreintes, et si en fait de Mammifères non signalés en Algérie M. Lataste n'a trouvé à citer en Tunisie qu'une Chauve-Souris (*Phyllorhina Tridens*), on peut dire que les Reptiles ne sont pas les mêmes du golfe de Gabès à l'Océan.

Le Maroc manque de nombreuses formes algériennes et nous en montre de spéciales. Il a donné par contact à l'Algérie le Crapaud commun (*Bufo vulgaris*) et la Couleuvre girondine (*Coronella Girundica*), deux formes européennes venues par l'Espagne, sans doute. La première, toujours localisée, n'atteint pas la Tunisie; la seconde ne dépasse pas la province d'Oran. Le beau Scincoïde assez mal nommé *Eumeces*

<sup>(1)</sup> *Voyage dans le Sud de la Tunisie*, Paris, Challamel [1887].



*Algeriensis* est une espèce du Maroc qui ne se rencontre que dans quelques localités de la province d'Oran, aux environs mêmes de cette ville (Arzew, le Sig, Saint-Cloud). L'*Agama Bibroni* (*colonorum* Gervais), espèce marocaine assez répandue dans le Sud oranais, est localisé dans la province d'Alger et n'atteint pas la Tunisie. Le plus petit des Geckos, le *Saurodactylus Mauritanicus*, forme également marocaine, ne dépasse pas vers l'Est la province d'Alger.

Que d'autres formes n'ont pas franchi les limites du Maroc! Citons : *Gymnodactylus trachyblepharus*, *Lacerta ocellata* var. *Tingitana*, *Psammodromus microdactylus*, *Chalcides ocellatus* var. *vittatus* et var. *polylepis*, *Chalcides mionecton*, auxquelles il faut joindre une grosse Vipère de la zone tropicale (*Vipera arietans*) qui, dans le Sud du Maroc, remonte jusqu'au territoire de Sous, où Boettger l'a signalée.

Nous voyons de son côté la Tunisie nous offrir trois espèces non rencontrées encore en Algérie, encore moins au Maroc : *Tropicolotes Tripolitanus*, *Eumeces Schneideri* et *Phyllodactylus Europæus*. L'*Echis carinata*, Vipère dont l'aire géographique va de l'Inde désertique au Sahara algérien en passant par l'Égypte et la Tripolitaine, s'arrête en Algérie à la province de Constantine (Biskra). Le joli Scincoïde à bandes, le *Mabuia vittata* décrit d'Égypte, qui abonde dans les oasis du Sud tunisien, ne se rencontre en Algérie que dans celles du Souf et des Ziban. Strauch<sup>(1)</sup> l'a toutefois signalé dans le Mzab, mais pas au delà vers l'Ouest. L'*Agama inermis*, qu'on peut appeler une forme orientale venant jusqu'à la Tunisie et l'Algérie, de plus en plus localisé dans la direction de l'Ouest, n'atteint ni la province d'Oran ni le Maroc. Il y est remplacé par l'*Agama Bibroni*, cité plus haut. Le Varan du désert (*Varanus griseus*), le Crocodile terrestre d'Hérodote, si commun à Biskra, est une espèce décrite d'Égypte qui, vers l'Ouest, ne dépasse pas la province d'Alger.

L'Algérie offre nombre d'espèces qui ne sont ni au Maroc ni en Tunisie : *Cistudo lutaria* (la Tortue d'Europe), *Tropidonotus natrix* (la Couleuvre à collier), *Zamenis viridiflavus* (la Couleuvre verte et jaune), *Vipera Latastei*, *Lacerta perspicillata*, *Ptyodactylus lobatus*, *Agama Tournevillei*, *Chalcides Mauritanicus*.

La faune herpétologique, on le voit, est loin d'être uniforme « du golfe de Gabès à l'Atlantique ».

(1) A. STRAUCH, *Essai d'une Erpétologie de l'Algérie* (Mém. Acad. S'-Pétersbourg [1862], 86 p.).



Quelle classification adopter dans un travail comme celui-ci? L'ouvrage magistral de Duméril et Bibron<sup>(1)</sup> qui, depuis plus d'un demi-siècle, a servi de base à toutes les études herpétologiques est encore à consulter. En dehors des Batraciens, dont il fait un ordre et dont la science moderne fait une classe, nous le suivrons pour les grandes divisions, ordres, familles et la plupart des genres. Pour les noms d'espèces, la science moderne ayant admis la loi de la priorité, la nomenclature de Boulenger sera en grande partie adoptée par nous.

Disons en terminant que si l'*Herpétologie générale*, de Duméril et Bibron, et les *Reptiles de Barbarie*, de Boulenger, nous ont fourni les principaux éléments de ce travail, l'*Herpétologie algérienne*, les *Matériaux pour la faune de la Tunisie* et *Les Serpents du Nord de l'Afrique*, de M. Ernest Olivier, nous en ont fourni d'autres, sans parler des renseignements directement obtenus de sa haute compétence herpétologique.

Montpellier, juin 1903.

---

(1) DUMÉRIL et BIBRON, *Herpétologie générale*, Paris, Roret, 9 vol. [1834-1854].



CATALOGUE RAISONNÉ  
DES REPTILES ET BATRACIENS  
DE LA TUNISIE.

---

CLASSE DES REPTILES.

ORDRE I. CHÉLONIENS.

FAMILLE I. THALASSITES ou TORTUES MARINES.

GEN. CHELONIA Brongniart [1803].

1. **C. corticata** Rondelet<sup>(1)</sup> [1554]. — *Testudo caretta* Linné [1766]<sup>(2)</sup>. — *T. Caouana* Daudin [1803]. — *Chelonia Caouana* Duméril et Bibron [1835]. — *Thalassochelys corticata* Ern. Olivier [1896]. — Tortue caouane.

*Tunis, Bizerte* (Ern. Olivier)<sup>(3)</sup>, *Gabès!*

Obs. Cette Tortue marine, longue parfois de plus d'un mètre, se trouve dans l'Océan Atlantique et la Méditerranée. Nous l'avons vue sur les marchés d'Algérie et M. Olivier sur ceux de Tunisie. Pendant la croisière faite à la voile, en 1884, dans le golfe de Gabès par la Mission scientifique, nous l'avons personnellement, à plusieurs reprises, observée flottant, comme endormie, à la surface de l'eau. Dès qu'on s'approchait elle plongeait. Dans l'eau, la carapace paraît beaucoup plus jaune que dans l'air. Un exemplaire de petite taille (40 cent. de long), que nous avons reçu de Gibraltar, a vécu plusieurs mois à Montpellier dans notre bassin. Mieux que ses compagnes de captivité, les Tortues d'eau douce, cette Caouane prenait à la main le poisson et la viande crue dont nous la nourrissions.

Dans les laboratoires de zoologie maritime de Cette et de Banyuls, nous en avons vu de beaux exemplaires capturés sur nos côtes et paraissant ne pas souffrir de la captivité. On les nourrit spécialement avec des Crabes.

<sup>(1)</sup> Rondelet, professeur à l'Université de Montpellier, a, le premier, bien observé, assez bien figuré et décrit la Caouane sous le nom de *Testudo corticata* dans un travail magistral, divisé en dix-huit livres, intitulé *Libri de piscibus marinis*, paru à Lyon en 1554 (liv. XVI, chap. III). Dans l'édition française abrégée, *Histoire entière des poissons avec leurs portraits au naïf* (Lyon [1558]), trois pages (337 à 339) et une gravure sont consacrées à notre Reptile.

<sup>(2)</sup> Nous n'adoptons pas le nom de *caretta* donné par Linné à cause de la confusion possible avec la Tortue caret (*Chelonia imbricata*) de l'Océan Pacifique.

<sup>(3)</sup> Les noms entre parenthèses sont ceux des naturalistes qui ont indiqué l'espèce dans la localité qui les précède. Le signe ! placé à la suite d'une localité indique que nous y avons nous-même constaté la présence de l'espèce.



FAMILLE II. **CHERSITES** ou **TORTUES TERRESTRES.**GEN. **TESTUDO** Linné [1766].

2. **T. Ibera** Pallas [1831], Boulenger [1891], Era. Olivier [1896]. — *T. Mauritanica* Dum. et Bibr. [1839]. — Tortue mauresque.

Ruines d'*Utique*, *Zarzis* (Lataste), *Tunis!*

Obs. Cette espèce, commune sur toute la côte Nord de l'Afrique, du Maroc à la frontière tripolitaine, a tout d'abord été observée dans les provinces russes du Caucase connues autrefois sous le nom d'Ibérie. De là son nom donné par le naturaliste russe qui, le premier, l'a distinguée de la Tortue grecque. Elle diffère de cette dernière par deux caractères constants, la partie postérieure du plastron mobile et un ongle obtus placé à la base de la cuisse. Cette Tortue vit surtout dans les terrains non défrichés: mais on la rencontre aussi dans les cultures, où les haies, les bords des fossés, etc., lui offrent un abri suffisant. Elle se nourrit spécialement de végétaux tendres, mais elle est de loin en loin carnassière. Dans le petit parc où depuis près de trente ans nous en nourrissons, nous l'avons observée mangeant des Limaces et rongant des os encore garnis de tendons et d'un peu de chair. Elle niche dans le sol, choisissant de préférence les endroits non tassés. En mai et juin, parfois dès la fin d'avril, environ douze œufs presque ronds (15 millim. sur 13 millim.), à coquille calcaire solide, sont déposés dans un trou pratiqué entre 10 et 15 centimètres de profondeur et qui, rebouché, ressemble à une taupinière. L'éclosion des jeunes a lieu fin septembre.

L'aire géographique de cette Tortue n'est pas bien déterminée parce que sur bien des points on la confond encore avec la Tortue grecque. En dehors des régions citées plus haut, nous l'avons vue provenant, nous a-t-on dit, de l'île de Crète et de plusieurs autres îles de l'Archipel, où elle paraîtrait se rencontrer à l'exclusion de la Grecque. Les deux espèces ne cohabiteraient pas; l'île où se trouve la Mauresque n'aurait pas la Grecque et *vice versa*.

FAMILLE III. **PALUDINES** ou **TORTUES D'EAU DOUCE.**GEN. **EMYS** Duméril [1806].

3. **E. leprosa** Schweigger [1814], Ern. Olivier [1896]. — *Emys Caspica* Gmelin [1788]. — *E. vulgaris* Schlegel [1830]. — *Clemmys sigriz* Michaëles [1830]. — *Testudo sigriz* Ch. Bonaparte [1832]. — *Emys sigriz* Dum. et Bibr. [1839]. — *Clemmys leprosa* Boulenger [1891]. — Tortue d'eau, Fakroua des Arabes.

De *Tunis* à *Gabès* (Lataste), *Oued Leben*, *Gafsa* et *Tozzer!*

Obs. L'aire de distribution géographique assez vaste de cette espèce est occidentale, s'étendant en longitude du Sud de la presqu'île Ibérique au Sénégal et en latitude du Maroc à la Tunisie. Elle est indifférente sur la nature des eaux, qu'elles soient courantes ou dormantes, douces, saumâtres ou même salées, comme celles de l'Oued Leben au Sud de Sfax.



## ORDRE II. SAURIENS.

## FAMILLE IV. CAMÉLÉONIDES.

GEN. **CHAMÆLEO** Aldrovandi [1640], Laurenti [1768].

4. **C. vulgaris** Daudin [1802], Dum. et Bibr. [1839], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *C. cinereus* Aldrovandi [1640]. — *Lacerta Chamælon* L. [1766]. — *Chamæleo Parisiensium* Laurenti [1768]. — *C. carinatus* Merrem [1790]. — *C. mutabilis* Meyer [1795]. — *C. Africanus* Guérin [1830]. — Caméléon.

Observé de la côte aux oasis par tous les naturalistes, mais là seulement où il y a des arbres ou des buissons.

Obs. La place à assigner aux Caméléons dans la classification a embarrassé tous les naturalistes. Ils n'ont d'affinités avec aucun groupe et, comme le disent Duméril et Bibron (*loc. cit.* III, p. 153), «ces animaux sont d'une structure si bizarre qu'il faudrait presque les séparer de tous les Sauriens», autrement dit en faire un ordre à part, comme on l'a fait pour les Crocodiliens depuis Duméril et Bibron. Avec ces auteurs nous les plaçons dans les Reptiles supérieurs, c'est-à-dire après les Chéloniens et en tête des Sauriens.

La conformation des pieds préhenseurs (trois doigts en avant, deux en arrière) et celle de la queue prenante font du Caméléon un Reptile essentiellement arboricole. Nous en avons eu à plusieurs reprises en captivité. L'animal reste immobile sur sa branche des journées entières, la vie ne se manifestant que dans les yeux portés sur deux gros mamelons mobiles et dans une langue de la longueur du corps, dardée sur l'insecte qui passe. Il est admirablement dissimulé par les teintes de sa robe prenant d'habitude celles du milieu où il se trouve, couleur d'écorce sur un arbre mort, vert plus ou moins foncé au milieu des feuilles.

L'aire géographique du Caméléon commun est la partie Sud du pourtour méditerranéen : Espagne méridionale, Nord de l'Afrique, Syrie et Asie Mineure.

## FAMILLE V. GECKOTIENS.

GEN. **STENODACTYLUS** Cuvier [1817].

5. **S. guttatus** Cuvier [1817], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *Trapelus Savignyi* Audouin [1811]. — *Ascalabotes stenodactylus* Lichtenstein [1823]. — *Eublepharis guttatus* Gray [1825]. — *Stenodactylus Mauritanicus* Guichenot [1850]. — Gecko ponctué.

*Hadjeb-el-Aïoun* (Ern. Olivier), *Houmt-Souk* dans l'île de *Djerba*, *Oued El-Ftour* au Sud de *Gabès* (Lataste), *Feriana*, *Gafsa*, *Kriz* (Sédillot), *Sfax*, îles *Kerkenna*, *Djebel Bou-Hedma*, *Gafsa*!

Obs. Ce petit Gecko, aux mœurs nocturnes comme tous ses congénères, se réfugie le jour sous les pierres et surtout dans les tombes plus ou moins fissurées des cimetières musulmans. Chassé la nuit à la lanterne, comme nous avons tenté



de le faire à Sfax, il est aussi insaisissable qu'il est facile à prendre le jour lorsque, blotti sous une pierre, il est brusquement exposé au soleil.

L'extension géographique va du Sahara algérien à l'Arabie, en passant par le Sud tunisien, la Tripolitaine, l'Égypte et la Syrie désertique.

GEN. **TROPIOCOLOTES** Peters [1880].

**6. T. Tripolitanus** Peters [1880].

*Taferma* (Letourneux), *Gafsa* (Sédillot), *Tatahouine* (Ern. Olivier), col de l'*Oum-Ali* près *Gafsa* et *Djebel Bou-Hedma*!

Obs. Cette petite espèce au corps et aux membres grêles, sans ventouses aux pieds, a tout d'abord été capturée à l'Oued M'bellem près Tripoli. Le descripteur a créé pour elle (*Berl. Ac.* [1880], p. 306) une coupe générique à laquelle il a réuni une forme d'Égypte et du Sennaar décrite antérieurement sous le nom de *Gymnodactylus Stendneri* Peters [1869]. Le *Stenodactylus Petersii* Boul. [1885] doit être rapporté à cette dernière espèce.

GEN. **PHYLLODACTYLUS** Gray [1830].

**7. P. Europæus** Génè [1839].

Île de la *Galite* (Marquis Doria).

Obs. Cette forme, très peu répandue, ne s'est jusqu'à présent rencontrée que dans les îles de la Méditerranée, à l'Ouest de l'Italie. A peu près à l'époque où Marion constatait sa présence dans le golfe de Marseille au petit *Îlot des Pendus*, le marquis Doria la trouvait de son côté dans les eaux tunisiennes, à la *Galite*, pendant la croisière scientifique du yacht *Violante* [1877] appartenant à M. d'Albertis, de Gènes.

Jusqu'à la découverte de cette espèce [1839] le genre *Phyllodactylus* appartenait en entier au bassin du Pacifique (Australie, Madagascar, Chili, Pérou, Californie). On peut, en ce qui concerne notre Gecko insulaire, penser à une forme exotique accidentellement introduite<sup>(1)</sup>, qui, dans un milieu nouveau, se serait modifiée.

GEN. **HEMIDACTYLUS** Cuvier [1817].

**8. H. Turcicus** L. [1766]. — *H. verruculatus* Cuvier [1817], Dum. et Bibr. [1836]. — *H. verrucosus* Gray [1825]. — *H. triedrux* Bonap. [1839]. — *H. cyanodactylus* Strauch [1862]. — *H. Turcicus* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Gecko hémidactyle.

Île de la *Galite* (Marquis Doria), *Bordj-Ibum*<sup>(2)</sup> (D<sup>r</sup> Kœnig), *Dj. Reças*, *Zarzis* (Lataste), *Sfax*, îles *Kerkenna*, *Bled Thala*!

Obs. Ce Gecko vit sous les pierres, dans les fentes de rochers et les arbres

<sup>(1)</sup> «Les Geckos montent, comme les Rats, à bord des navires; aussi leur dispersion est-elle très étendue.» (D<sup>r</sup> Trouessart, *Géographie zoologique*, Paris [1890], p. 75.)

<sup>(2)</sup> Probablement pour *Bordj-Toum*.



caverneux. Au Bled Thala (plaine des Gommiers) un vieux Gommier décrépité nous en a fourni plusieurs. Il n'est commun nulle part; mais son aire géographique est étendue. Duméril et Bibron le citent du Sénégal, M. Boulenger de la Perse, des régions désertiques de l'Indus et des bords de la Mer Rouge. En ce qui concerne le pourtour méditerranéen, outre l'Algérie et la Tunisie, il habite certaines localités de la Provence, Toulon, Fréjus, également le Sud de l'Italie, la Sicile et la Grèce; nous ne l'avons pas vu signalé d'Espagne.

GEN. **PLATYDACTYLUS** Cuvier [1817].

**9. P. Mauritanicus** L. [1766]. — *Lacerta Mauritanica* Cuvier et Gmelin [1788]. — *Le Geckote* Lacépède [1789]. — *Gecko fascicularis* Daudin [1803]. — *G. Stellio* Merrem [1820]. — *G. Mauritanicus* Risso [1826]. — *Platydictylus fascicularis* Wagler [1830]. — *P. muralis* Dum. et Bibr. [1836], Guichenot [1850]. — *Ascalabotes Mauritanicus* Bonap. [1839]. — *Tarentola Mauritanica* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Gecko, Gecko des murailles, Tarente.

Toute la Tunisie, du littoral aux oasis sahariennes, dans les maisons et les vieux murs, près des lieux habités; aussi dans les fentes de rochers désertiques et les arbres caverneux!

Obs. Ce Reptile est répandu sur toute la côte barbaresque et le pourtour méditerranéen, Égypte, Grèce, Italie, Espagne, France méridionale, surtout Provence, où on l'appelle la Tarente. Il n'est pas rare sur la côte du Roussillon. En Languedoc il n'occupe que trois points isolés, Narbonne, Agde et Cette. Comme tous ses congénères, il est nocturne; mais il aime le jour à se chauffer au soleil au bord de son trou. Il est alors assez facile de s'en emparer. La nuit, à Tunis, on le voit contre les murs près des réverbères, gobant les Insectes attirés par la lumière (Ern. Olivier); de même dans les cafés brillamment éclairés, courant après les mouches, renversé au plafond, comme s'il marchait sur un plancher!

FAMILLE VI. **AGAMIDES.**

GEN. **AGAMA** Daudin [1802].

**10. A. agilis** Olivier [1804], Ern. Olivier [1896]. — *Agame orbiculaire* Daudin [1803]. — *Agama ruderata* Olivier [1804]. — *Trapelus Ægyptius* Cuv. [1817]. — *Agama mutabilis* Merrem [1820]. — *Trapelus mutabilis* Gray [1825]. — *Agama inermis* Reuss [1834], Boulenger [1891]. — *A. agilis*, *A. mutabilis* Dum. et Bibr. [1837], Lataste [1881]. — *Agame agile*, *Agame changeant*.

Toute la région désertique, sous les pierres, dans le sable ou les fissures de rochers (Ern. Olivier). Nous ne l'avons personnellement observé que dans le sable. Zarzis, Sidi-Guenao des Matmata, El-Hamma des Beni Zid, Kebilli, Nebech-ed-Dib, Gafsa, Tamesmida, Sidi-Aïch (Lataste), Kairouan, Bled El-Ahmra, Gafsa, Tozzer!

Obs. Cette espèce paraît être une forme orientale, décrite de Perse, d'Arabie, de Syrie et d'Égypte. Elle ne dépasse pas vers l'Ouest la province d'Alger et est



remplacée au delà par l'*Agama Bibroni* Duméril (*colorum* Gervais). Par suite de la facilité avec laquelle elle change de couleur, elle a été décrite sous plusieurs noms. Il n'y a pas dans les collections deux individus absolument semblables et l'animal observé vivant change de couleur aussi rapidement que le Caméléon. L'épithète de *mutabilis* lui avait été très heureusement appliquée. Nous en avons vu au repos qui d'un gris jaune avec des bandes transversales brunes passaient, dès qu'on les avait saisis, au lilas plus ou moins foncé; les bandes longitudinales brunes qui ornent le dessous de la gorge deviennent alors instantanément d'un bleu superbe. Ce curieux Saurien se meut par saccades, tantôt immobile et facile à capturer, tantôt partant comme une flèche. Il mord vigoureusement, mais ses dents courtes ne font pas d'entailles profondes.

GEN. **UROMASTIX** Merrem [1820].

**11. U. acanthinurus** Bell [1825], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *U. dispar* Ruppel [1827]. — *U. temporalis* Valenciennes [1830]. — *U. spinipes* Günther [1859]<sup>(1)</sup>. — Fouette-queue, Lézard des palmiers, Deubb des Arabes.

Région désertique, endroits rocheux, dans les fissures et sous les grosses pierres. Territoire des *Matmata* (frontière tripolitaine) : *Tamezret*, *Taoudjout*, *Hadedj* (Lataste), *Gafsa*, *Djebel Hattig*, *Djebel Cherb* au-dessus de l'oasis de *Kriz!*

Obs. Ce grand Agamide est omnivore, la régularité de sa dentition l'indique, mais il est surtout végétarien. Pendant près de deux ans, nous en avons gardé un vivant. Le fond de sa nourriture était les feuilles de laitue et de radis, mais il les quittait pour des fruits tels que la cerise, l'abricot et la poire. De temps en temps, sous l'action d'un soleil intense, il mangeait des Criquets et des Sauterelles dédaignés d'habitude. Comme les *Agama*, il change facilement de couleur, mais moins sous l'influence de la colère ou de la frayeur que sous celle de la lumière et de la chaleur. Il varie du gris clair au brun verdâtre et du vert pré au jaune citron très clair, toujours avec des taches plus foncées, longitudinales, linéaires, courbes ou en forme d'ocelles. Chez les jeunes, il y a en plus sept à huit larges zébrures transversales de même teinte finissant en pointe sur le dos. Il est fort bien nommé Fouette-queue. Pour se défendre, il ne mord pas comme les *Agama*, mais les rangées transversales d'épines acérées composant les anneaux de sa queue, dont il donne des coups à droite et à gauche, sont des armes suffisantes pour faire lâcher prise au plus courageux.

L'aire géographique est, jusqu'à présent, réduite aux régions désertiques barbaresques, le Sud marocain excepté; en Égypte l'espèce est remplacée par l'*U. spinipes* Merrem.

<sup>(1)</sup> Jusqu'à Bell et même après lui, l'*Uromastix acanthinurus* a été confondu avec l'*U. spinipes* Daudin, espèce d'Égypte connue dès l'antiquité. D'après Rondelet, qui le figure assez bien p. 176 de son édition française (1558) et qui l'appelle *Cordyle*, ce serait le *Κορδύλος* d'Aristote.

L'*U. spinipes* n'a pas été jusqu'à présent rencontré en Barbarie. M. Ern. Olivier nous a écrit que c'est par suite d'une erreur qu'il a signalé cette espèce comme ayant été capturée près de Biskra (*Herpét. algér.*, p. 15).



## FAMILLE VII. VARANIDES.

## GEN. VARANUS Merrem [1820].

**12. V. griseus** Daudin [1802]. — *V. scincus* Merrem [1820]. — *Psammosaurus griseus* Fitzinger [1826]. — *Varanus arenarius* Geoffroy (Isidore) [1827], Dum. et Bibr. [1836]. — *V. arenaceus* Gervais [1848]. — *V. griseus* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Varan du désert, Varan des sables, Ourane des Arabes.

Région désertique, dans les endroits pierreux, d'après M. Olivier. Nous ne l'avons personnellement observé que dans les dunes où, comme abri, il utilise les vieux terriers de Gerboises et autres Rongeurs. Le nom générique de *Psammosaurus* (Lézard des sables) donné par Fitzinger indiquerait cette préférence d'habitat. — *Tozzer* (Lataste); bords des grands chotts (Ern. Olivier); *Oued Leben*, *Bled El-Ahmra*, *Djebel Madjoura*, *Gafsa*!

Obs. Le Varan du désert, le plus grand Saurien du Nord de l'Afrique, atteint et même dépasse un mètre de longueur. Il court avec une telle rapidité qu'il faut le cerner pour le capturer. L'espèce, décrite d'Égypte, a une aire de dispersion géographique surtout orientale. Elle va du bord Sud-Est de la mer Caspienne, de l'Afghanistan et des déserts de l'Indus au Sahara algérien, mais pas au delà de la province d'Alger.

## FAMILLE VIII. LACERTIDES.

## GEN. LACERTA Linné [1766].

**13. L. ocellata** Daudin [1802] var. *pater* Lataste [1880]. — *L. Jamaïcensis* et *L. lepida* Daudin [1802]. — *Lézard vert* Lacépède [1789]. — *L. viridissima* Rozet [1833]. — *L. viridis* Gervais [1836]. — *L. ocellata* Dum. et Bibr. [1839], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Lézard ocellé.

Nord de la Tunisie, où il vit dans les rochers fissurés, les vieux murs, les ruines et les troncs d'Olivier caverneux, aussi sous les ponceaux des chemins. *Tunis*, *Guelaut Es-Snam*, route de *Feriana* à *Tebessa* (Lataste); *Tunis*, le *Bardo*, *Carthage* (Ern. Olivier); *Tunis*, aqueduc de *Carthage*, *Tebourba*!

Obs. Le type *ocellata*, qui est du Midi de la France, d'Italie et d'Espagne, ne paraît pas se rencontrer dans le Nord de l'Afrique. Il y est remplacé par la sous-espèce ou variété *pater* qui, pour l'écaillage, la taille et la coloration, tient du Lézard vert et du Lézard ocellé, mais se rapproche davantage de ce dernier. L'espèce paraît spéciale à la partie Ouest du bassin méditerranéen.

**14. L. muralis** Laurenti [1768]. — *Seps sericeus* Laurenti [1768]. — *Le Lézard gris* Lacépède [1789]. — *Le Lézard tiliguerta* Lacépède [1789]. — *Le Lézard gris des murailles*, *Lacerta agilis* Daudin [1802], Risso [1826], Gervais [1857]. — *Lacerta Brongniartii* Daudin [1802]. — *L. maculata* Daudin [1802]. — *L. sericea* Merrem [1820]. — *L. Merremia* Risso [1826]. — *L. fasciata* Risso [1826]. —



*L. saxicola* Eversmann [1834]. — *Podarcis muralis* Wiegmann [1835]. — *Lacerta muralis* Dum. et Bibr. [1839], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Lézard des murailles.

L'espèce, si commune en Europe, est localisée dans le Nord de l'Afrique, en Algérie aussi bien qu'en Tunisie : *Guelat Es-Snam* et route de *Feriana* à *Tebessa* (Lataste), *Tunis* (Camerano).

GEN. **ACANTHODACTYLUS** Wiegmann [1834].

**15. A. Boskianus** Daudin [1802]. — *Lacerta aspera* Audouin [1811]. — *L. longicaudata* Reuss [1834]. — *Acanthodactylus Boskianus* Dum. et Bibr. [1839], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896].

Dunes désertiques et maritimes de l'Extrême Sud tunisien. *Gabès*, *Zarzis*, île de *Djerba*, *Limaguès*, *Feriana* (Lataste); *Gabès*, *Bled Cegui*, *Gafsa*, *Tozzer!*

Obs. C'est le Lézard le plus commun à *Gabès*, dans les dunes et même les terrains vagues qui entourent la ville européenne; il court avec rapidité en relevant la queue qui est, en dessous, d'un rouge vermillon. L'aire géographique s'étend des régions désertiques de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine et de l'Égypte à celles de la Syrie, de l'Arabie et de l'Abyssinie.

**16. A. scutellatus** Audouin [1829].

Dunes désertiques, plus rare que l'espèce précédente : *Oued El-Kheil*, *Kebilli*, *Tozzer*, *Nefta* (Lataste); *Tozzer*, *Bordj Goubata!*

Obs. L'expansion géographique est vaste, allant du Sénégal à la côte des Somalis par les parties désertiques les plus chaudes du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine, de l'Égypte, y compris la Presqu'île Sinaïtique, de la Syrie et de l'Arabie.

**17. A. pardalis** Lichtenstein [1823]. — *A. Savignyi* Dum. et Bibr. [1839], Gervais [1848], Guichenot [1850]. — *Zootoca deserti* Günther [1859]. — *Acanthodactylus Bedriagæ* Lataste [1881]. — *A. pardalis* Boulenger [1881], Ern. Olivier [1896].

Mêmes conditions que l'*A. scutellatus*. Nombreuses localités désertiques (Lataste), *Gabès* (D<sup>r</sup> Kœnig); *Gafsa*, *Tozzer!* Même aire géographique, moins le Sénégal.

**18. A. vulgaris** Dum. et Bibr. [1839]— *A. lineomaculatus* Dum. et Bibr. [1839].

*Tunis*, *Radès* (D<sup>r</sup> Kœnig); *Kairouan* (Ern. Olivier); *Hammam-el-Lif*, *Sfax*, îles *Kerkenna!*

Obs. Cette espèce paraît être la moins désertique du genre; elle est assez répandue dans les dunes maritimes du Nord de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Espagne et de l'Italie du Sud. Duméril et Bibron l'ont par erreur (répétée par Boulenger) signalée dans le Midi de la France.



GEN. **EREMIAS** Wiegmann [1834].

**19. E. guttulata** Lichtenstein [1823], Dum. et Bibr. [1839]. — *E. pardalis* Guichenot [1850]. — *Podarces Simoni* Boettger [1885].

Gabès et région des Chotts (André); *Hadedj*, *Tamezret*, *Metameur*, *Zarzis*, *Djerba*, *Kebilli* (Lataste); *Tatahouine* (Ern. Olivier); *Sfax*, *Djerba*, *Kerkenna*!

Obs. L'aire géographique est vaste, comprenant les régions désertiques du Maroc à l'Égypte et de la Syrie au bassin de l'Indus.

GEN. **PSAMMODROMUS** Fitzinger [1826].

**20. P. Algirus** L. [1766]. — *Lacerta Algira* Lin. et Gmel. [1788], Merrem [1820]. — *Tropidosaura Algira* Fitzinger [1826], Dum. et Bibr. [1839]. — *Algira Barbarica* Cuvier [1817], Gervais [1836]. — *Psammodromus Algirus* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896].

Nord de la Régence et, çà et là, région désertique, mais plus rare qu'en Algérie, dans les rochers avec broussailles et dans les ruines, jamais dans le sable. — Île de la *Galite* (Marquis Doria), ruines de *Ksar-el-Ahmar* entre l'*Oued Leben* et le *Bled El-Ahmra*!

Obs. Une variété noirâtre en dessus prise par le marquis Doria dans l'île Galitone, faisant partie des îles Galite, a été décrite par Bedriaga sous le nom de *Doriae*. L'exemplaire capturé par nous à Ksar-el-Ahmar a, au contraire, les quatre raies jaunes dorsales vivement colorées. L'expansion géographique paraît restreinte à l'Ouest méditerranéen : Maroc, Algérie, Tunisie, Italie, Espagne et Midi de la France.

GEN. **OPHIOPS** Menetries [1852].

**21. O. occidentalis** Boulenger [1891]. — *O. elegans* Lataste [1881], Boettger [1885].

Régions moyenne et désertique, endroits rocheux et pentes de terre herbeuses, jamais dans le sable : *Hadedj* des *Matmata*, *Medina*, *Feriana*, *Tamesmida* (Lataste); *Hadjeb-el-Aïoun*, au Sud-Est de *Kairouan*, *Feriana*, *Monastir*, *Sousse* (Ern. Olivier); *Djebel Hattig* près *Gafsa*, *Sousse*! C'est le seul Lézard que nous ayons trouvé communément autour de cette dernière ville.

Obs. Ce petit Saurien, spécial à la Tunisie, sans paupières mobiles (caractère d'Ophidien), avait été confondu avec une espèce du même genre qui est particulière au Sud-Ouest de l'Asie (Asie Mineure, Syrie, Caucase). «Cet *Ophiops*, dit Boulenger (*loc. cit.* p. 134), est très voisin, mais distinct de l'*O. elegans*. L'absence de granules entre les supraoculaires et les supraciliaires le font distinguer. Les écailles sont aussi plus larges, 26 à 30 autour du corps au lieu de 30 à 40.»





## FAMILLE IX. SCINCIDES.

GEN. **MABUIA** Fitzinger [1826].

**22. M. vittata** Olivier [1804]. — *Scincus Savignyi* Audouin [1811]. — *S. quinquetæniatus* Lichtenstein [1823]. — *Mabouya quinquetæniata* Fitzinger [1826]. — *Euprepes quinquetæniatus* Wagler [1830]. — *E. Savignyi* Dum. et Bibr. [1839]. — *Mabuia vittata* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896].

Région désertique, endroits humides, surtout bords des fossés d'irrigation dans les oasis : *Tozzer*, *Gabès* (Lataste); *Tatahouine*, *Kairouan* (Ern. Olivier); oasis d'*El-Hamma* (*Djerid*), *Tozzer*, *Gafsa*, *Gabès*!

Obs. Ce joli petit Scinque, à la robe rayée de noir et de blanc, aime non seulement les endroits humides, mais il ne craint pas de se mettre à la nage quand on le poursuit ou quand on irrigue les terres des oasis. Duméril et Bibron l'ont signalé vivant en Égypte dans les cultures irriguées des bords du Nil. M. Ern. Olivier nous écrit l'avoir pris à Kairouan uniquement sur les talus de fossés pleins d'eau. En ce qui nous concerne, nous l'avons observé, notamment à Gafsa et à Tozzer, non seulement aux bords des fossés, mais au milieu, se chauffant au soleil sur des touffes de plantes, entourées d'eau de toutes parts. Nous sommes étonné qu'aucun auteur n'ait parlé de ces mœurs si spéciales.

L'aire géographique comprend surtout la partie orientale du bassin méditerranéen : Syrie, Égypte, Tripolitaine et Tunisie; en Algérie elle ne dépasse pas la province de Constantine.

GEN. **EUMECES** Wiegmann [1834].

**23. E. Schneideri** Daudin [1802]. — *Scincus auratus* Schneider [1801]. — *S. Cyprius* Cuvier [1805]. — *Plestiodon Aldrovandi* Dum. et Bibr. [1839].

Région désertique, dans les dunes. Montagnes des *Matmata*, *Oued Kebiriti* au Nord du *Chott Fedjedj*, *Gafsa* (Lataste); *Tatahouine*, *Gabès*, *Tozzer* (Ern. Olivier); *Ksar-el-Ahmar*, entre l'*Oued Leben* et le *Bled El-Ahmra*, *Gafsa*, *Bled Cegui*, sur la route de *Gabès* à *Gafsa*!

Obs. Ce beau Scinque est, comme tous ses congénères, de mœurs très douces. L'animal ne cherchant pas à mordre et ayant des mouvements relativement lents, il est facile de s'en emparer, malgré sa force musculaire et sa grande taille. Chez notre exemplaire de Ksar-el-Ahmar, le corps, du museau à l'anus, atteint 0 m. 17 et la queue 0 m. 23; total : 0 m. 40. Duméril et Bibron citent un exemplaire long de 0 m. 426. L'espèce est surtout orientale. On la rencontre en Perse, en Arménie, au Bélouchistan, en Syrie, en Égypte, en Tripolitaine et le Sud tunisien paraît sa limite extrême vers l'Ouest.



GEN. **SCINCUS** Linné [1766].

**24. S. officinalis** L. [1766], Laurenti [1768]. — *Lacerta Scincus* L. [1758]. — *Scincus officinalis* Merrem [1790], Dum. et Bibr. [1839], Guichenot [1850], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Scinque, Poisson de sable des Arabes.

Sahara tunisien (Lataste et Olivier). Nous ne l'avons personnellement pas observé dans le Sud tunisien. Les exemplaires de notre collection proviennent de Massaouah, d'Égypte, de Biskra et d'Aïn-Sefra.

Obs. Le Scinque des pharmacies, longtemps employé en Europe par les médecins empiriques au même titre que la Vipère, est l'espèce du groupe la plus anciennement citée par les vieux auteurs, Belon (1557), Gesner (1558), Rondelet (1558). Aldrovandi et son continuateur Ambrosini (1640) disent que le commerce les recevait desséchés d'Égypte. Encore aujourd'hui, on les vend ainsi préparés sur les marchés arabes. L'animal est de plus utilisé frais pour la nourriture des indigènes, comme du reste un peu tous les Scincides désignés en bloc sous le nom de Poissons de sable. Comme le dit très bien M. Ern. Olivier, «le Scinque officinal spécialement, avec son corps ramassé, blanc argenté avec des bandes transversales brunes, couvert de larges écailles, ses pattes courtes, aux doigts déprimés, son museau cunéiforme, s'enfonce, en effet, dans le sable avec une rapidité surprenante et semble y nager comme un Poisson dans l'eau».

L'aire de dispersion comprend toutes les régions désertiques du Nord de l'Afrique et de l'Ouest de l'Asie, du Sénégal à l'Arabie; nous avons reçu l'animal vivant de Massaouah, il est cité d'Abyssinie et de Syrie.

**25. S. fasciatus** Peters [1864].

Région désertique, un seul exemplaire de provenance tunisienne, trouvé mort par M. Lataste près de *Sidi-Guenao*, au Sud de *Gabès*.

Obs. L'espèce décrite de Géryville (Algérie) paraît rare jusqu'à présent, probablement parce qu'on ne connaît pas ses mœurs.

GEN. **GONGYLUS** Wagler [1830].

**26. G. ocellatus** Forskal [1775] — *Lacerta ocellata* var. *tiligugu* Gmelin [1788]. — *Le Mabouya* Lacépède [1789]. — *Scincus ocellatus* Meyer [1795], Latreille [1825], Olivier [1800]. — *S. variegatus* Schneider [1801]. — *S. tirus* Rafinesque [1810]. — *Mabouya ocellata* Fitzinger [1826]. — *Scincus viridanus* Gravenhorst [1827]. — *Tiliqua ocellata* Gray [1830]. — *Scincus tiligugu* Schinz [1833]. — *Gongylus ocellatus* Dum. et Bibr. [1839], Ern. Olivier [1896]. — *Chalcides ocellatus* Boulenger [1891]. — Gongyle.

Le plus commun des Scinques, répandu du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de la Régence, surtout près des centres habités, dans les terres plutôt argileuses que sableuses. L'espèce a été observée par tous les voyageurs.

Obs. Sous les noms de *ocellatus*, *tiligugu*, *vittatus* et *polylepis*, Boulenger a



établi quatre variétés principales basées sur le nombre des rangées d'écaillés et sur leur couleur; nous sommes d'avis avec M. Ern. Olivier «qu'on pourrait multiplier à l'infini les variétés, car il est rare de trouver deux individus exactement semblables».

L'aire géographique, considérable, comprend tout le Nord de l'Afrique, du Maroc à l'Égypte, les grandes îles de la Méditerranée, Malte, la Sardaigne, la Sicile et Chypre. Duméril et Bibron parlent d'un exemplaire provenant de Ténérife. Du continent asiatique Boulenger le cite de Syrie, de Perse, d'Arabie et du Sind.

GEN. **SPHENOPS** Wagler [1830].

**27. S. capistratus** <sup>(1)</sup> Fitzinger [1826]. — *Lacerta Africana* Seba [1732]. — *Mabouya capistrata* Fitzinger [1826]. — *Sphenops frenatus* Ruppel [1827]. — *Scincus sepoides* Audouin [1829]. — *Sphenops capistratus* Wagler [1830], Dum. et Bibr. [1839], Ern. Olivier [1896]. — *S. sepoides* Gray [1830]. — *Chalcides sepoides* Boulenger [1891].

Région désertique, près des centres habités : *Metameur, Tozzer* (D<sup>r</sup> André); *Tatahouine, Tozzer, Gafsa* (Ern. Olivier); *Aïn Seba-Biar* (la source des Sept Puits), au-dessus de l'oasis de *Kriz, Gafsa!*

Obs. L'expansion géographique de ce Scinque à pattes courtes est considérable, allant du Sénégal à l'Arabie, en passant par toutes les régions désertiques intermédiaires, États barbaresques, Égypte, Syrie. Il passe pour rare parce qu'on le recherche loin des lieux habités. Duméril et Bibron le disent commun en Égypte *près des oasis*. Sur les cinq exemplaires pris par nous, l'un, celui de *Kriz*, se trouvait sous une pierre, au pied d'un marabout ruiné; les quatre autres, de *Gafsa*, étaient cachés dans les platras d'une masure écroulée, entre le camp français et l'oasis.

<sup>(1)</sup> Anderson a créé (*Proceedings of the Zoological Society of London* [1892]) un *Sphenops Boulengeri* de Barbarie qui différerait du *capistratus* par la 5<sup>e</sup> plaque labiale placée sous l'œil, tandis que dans le type d'Égypte l'œil serait placé au-dessus de la 4<sup>e</sup> labiale. De plus le nombre des rangées longitudinales d'écaillés, autour du corps, serait de 24 au lieu des 28 constatées chez le type. Nous n'avons à notre disposition ni les types ni la description de Fitzinger; mais par la série d'exemplaires de *Sphenops* de Barbarie qui nous a passé sous les yeux, nous sommes à même de considérer ces caractères comme peu constants. En ce qui concerne le nombre des rangées d'écaillés, nous avons dans les cinq exemplaires rapportés par nous du Sud tunisien un exemplaire à 25 rangées d'écaillés, un autre à 26 et trois à 27. Le seul exemplaire représentant l'espèce dans la collection de l'École d'agriculture de Montpellier et provenant du Souf algérien a également 27 rangées. Dans sa description de l'*Ophiops occidentalis*, M. Boulenger dit que chez cette espèce le nombre des rangées d'écaillés varie de 25 à 30. Ce caractère est donc peu solide. Reste la position de l'œil au-dessus de la 5<sup>e</sup> plaque labiale. Le nombre des plaques peut varier aussi. Duméril et Bibron disent que dans le *Sphenops* il y a tantôt cinq; tantôt six labiales inférieures; pourquoi n'en serait-il pas de même des supérieures? Nous verrons plus loin le nombre des sous-oculaires varier chez les *Naja*.

Nous ne pouvons donc voir des caractères spécifiques dans les différences signalées par Anderson et considérons la forme de Barbarie comme une simple race que nous ne voyons pas d'inconvénient à appeler *Boulengeri*.



GEN. **SEPS** Merrem [1799].

**28. S. Chalcides** L. [1735]. — *Chalcides tridactyla* Laurenti [1768]. — *Seps Chalcidica* Merrem [1790]. — *Ameiva meridionalis* Meyer [1795]. — *Chamæsauro Chalcis* Schneider [1801]. — *Seps quadrilineata* Metaxa [1821]. — *S. concolor* Metaxa [1821]. — *S. tridactylus* Daudin [1803], Gervais [1837]. — *Zygnis Chalcidica* Fitzinger [1826]. — *Z. striata* Fitzinger [1826]. — *Seps vittatus* Leuckart [1828]. — *S. lineatus* Leuckart [1828]. — *S. striata* Guérin [1830]. — *S. Chalcides* Bonaparte [1832], Dum. et Bibr. [1839], Ern. Olivier [1896]. — *Chalcides tridactylus* Boulenger [1891].

Commun dans les environs de *Tunis*, dans les friches et même les cultures (Sédillot); *Radès*, bords du lac *El-Bahira*, dans les herbes et les joncs (Ern. Olivier); parfois tellement abondant qu'un Buzard tué près de *Tunis* (1891) en avait le jabot rempli (Dr Kœnig).

Obs. Ce Reptile, qu'on pourrait appeler un Orvet à petites pattes, est répandu sur tout le pourtour méditerranéen, dans la zone de l'Olivier, France, Italie, Espagne, États barbaresques, Alexandrie d'Égypte. Pour le trouver en nombre il y a deux moyens : 1° le rechercher dans les terrains que l'on commence à irriguer; 2° sous les tas de pierres entassées depuis longtemps. Le premier nous a réussi aux environs d'Alger, où l'animal vit dans les champs; le second dans ceux de Montpellier, où il ne fréquente que les endroits pierreux et secs.

FAMILLE X. **AMPHISBÆNIDES.**GEN. **TROGONOPHIS** Kaup [1830].

**29. T. Wiegmanni** Kaup [1830], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — *Amphisbæna elegans* Gervais [1836].

*Tamesmida*, entre *Feriana* et *Tebessa* (Lataste).

Obs. Ce Reptile, privé de pieds, vermiforme, vivant dans le sol à la façon des Lombrics, étant assez commun en Algérie et au Maroc, du bord de la mer jusqu'aux régions désertiques, se retrouvera probablement dans d'autres localités de la Régence. Il paraît spécial aux États barbaresques.

## ORDRE III. OPHIDIENS.

FAMILLE XI. **BOÏDES.**GEN. **ERYX** Daudin [1803].

**30. E. Jaculus** L. [1754]. — *Anguis colu'rina* L. [1766]. — *A. cerastes* L. [1766]. — *Boa Turcica* Olivier [1800]. — *Eryx cerastes* Daudin [1803]. — *E. Turcica* Merrem [1820]. — *Pseudoboa Turcica* Schneider [1821]. — *Boa Tatarica* Licht.



[1826]. — *Tortrix Eryx* Schlegel [1837]. — *Eryx Jaculus* Bonap. [1840], Dum. et Bibr. [1844], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — Javelot.

Réandu au Nord et au Sud de la Régence, mais toujours rare : *Bir Oum-Ali* près *Tamesmida*, au Sud de *Tebessa* (Sédillot), *Medjez-el-Bab* (Ern. Olivier).

Obs. Ce petit Boa, long de 0 m. 60 à 0 m. 80, à la queue courte et tronquée, représente seul, dans le Nord de l'Afrique, le groupe qui renferme les plus grands Serpents (Boa, Eunectes, Python). Son aire géographique s'étend du Sud-Est de l'Europe (Grèce, Turquie) et du Sud-Ouest de l'Asie (Perse, Arabie, Syrie) au Nord de l'Afrique (Égypte, Tunisie, Algérie). On ne l'a signalé ni au Maroc, ni en Espagne. « Il vit, dit M. Olivier, enterré dans le sable à une faible profondeur et se nourrit de petits Mammifères ou de Sauriens qu'il étouffe en s'enroulant autour d'eux. »

## FAMILLE XII. AGLYPHES

(COULEUVRES NON VENIMEUSES).

GEN. **LITHORYNCHUS** Peters [1862].

**31. L. diadema** Dum. et Bibr. [1854], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900].

Région désertique, dans les dunes : *Mraïer* (Major Oudri); *Feriana* (D<sup>r</sup> Robert); *Gabès* (D<sup>r</sup> Kœnig); *Kairouan* (Marquis Doria); *Gourbata*, lieu de campement sur la route de *Gafsa* à *Tozzer*!

Obs. Ce Serpent, de petite taille, environ 0 m. 50, couleur de sable, passe pour rare. Selon nous, c'est par sa couleur, sa petitesse et sa vivacité qu'il échappe aux recherches. Les deux exemplaires capturés par nous au bordj de *Gourbata* se trouvaient, comme la plupart des Serpents des dunes, à l'entrée d'anciens trous de Gerboises, et c'est avec peine, au moment où ils se glissaient prestement dans le terrier, que nous nous en sommes emparé. L'aire géographique paraît vaste. Duméril et Bibron citent le Sahara oranais et la Perse. Boulenger parle du Senaar, de la Syrie, de l'Arabie et de la Perse.

GEN. **ZAMENIS** Wagler [1830].

**32. Z. Algirus** Jan [1853], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — *Z. florulentus* Gervais [1857].

Région désertique et grandes îles du golfe de *Gabès* : *Gabès*, *Aïn Zerig*, *Hadedj*, *Djebel Demeur*, île de *Djerba*, *Tozzer*, *Feriana* (Lataste); région des Chotts (D<sup>r</sup> André); *Gafsa*, *Djebel Berd*, *Bled El-Ahmra*, îles *Kerkenna*!

Obs. Cette belle Couleuvre, de suite reconnaissable à la rangée de points bleus qui ornent ses flancs, vit à des altitudes bien différentes, dans les endroits rocheux plutôt que dans les sables. Celle que nous avons prise aux *Kerkenna* était roulée sur elle-même à l'entrée d'une citerne abandonnée, à quelques mètres au-dessus de la mer; celle du *Djebel Berd*, à 1,050 mètres d'altitude, était blottie sous une grosse pierre. L'espèce est jusqu'à présent spéciale au Sud de l'Algérie et de la Tunisie.



GEN. **PERIOPS** Wagler [1830].

**33. P. hippocrepis** L. [1766]. — *Natrix hippocrepis* Laurenti [1768]. — *N. Bahiensis* Wagler [1820]. — *Periops hippocrepis* Wagler [1830], Dum. et Bibr. [1854], Ern. Olivier [1900]. — *Zamenis hippocrepis* Boulenger [1891]. — Couleuvre fer à cheval, Couleuvre rouge.

Nord de la Régence, endroits secs, pierreux, garnis d'arbres ou de broussailles. Observé par tous les naturalistes aux environs de *Tunis*, de *Bizerte* et en *Kroumirie*.

Obs. Cette grande et belle Couleuvre atteint et dépasse 1 m. 50. Un de nos exemplaires atteint 1 m. 55. Duméril et Bibron en citent un de 1 m. 66. C'est le serpent que nous avons vu le plus souvent entre les mains des bateleurs indigènes. Son expansion géographique comprend le Sud de l'Espagne et de l'Italie, y compris l'île de Sardaigne, tous les États barbaresques et l'Égypte.

**34. P. parallelus** Wagler [1830], Dum. et Bibr. [1854]. — *Coluber diadema* Schlegel [1837]. — *Zamenis Cliffordi* Strauch [1862]. — *Z. diadema* Boulenger [1891]. — *Periops diadema* Ern. Olivier [1900].

Région désertique, peu commun : *Metameur*, *Feriana* (Lataste), *Tatahouine* (Ern. Olivier), *Gourbata*!

Obs. L'exemplaire unique capturé par nous dans les dunes de Gourbata mesure 1 m. 30; Duméril et Bibron citent un exemplaire du Muséum de Paris atteignant 1 m. 40. L'aire géographique comprend toute la région désertique, du Maroc à l'Égypte.

GEN. **TROPIDONOTUS** Kuhl [1824].

**35. T. viperinus** Latreille [1802]. — *Coronella tessellata* Laurenti [1768]. — *Coluber viperinus* Daudin [1803], Merrem [1820]. — *Coluber Gabinus* Metaxa [1823]. — *Tropidonotus viperinus* Kuhl [1824], Dum. et Bibr. [1854], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — *Natrix chersoides* et *ocellata* Wagler [1824]. — *Tropidonotus chersoides* et *ocellatus* Wagler [1830]. — *Natrix Gabina* Bonap. [1840]. — Couleuvre vipérine.

Répendue dans toute la Régence, de la côte aux oasis, partout où il y a de l'eau.

Obs. Cette Couleuvre a de nombreuses variétés, non seulement pour la robe qui va du jaune au brun foncé, mais pour la forme et la disposition des taches qui sont tantôt isolées, tantôt formant des bandes droites ou sinueuses. Les grandes oasis du Djérid nous ont offert une variété brune très abondante, paraissant noire dans l'eau, et de Tozzer nous avons rapporté la var. *chersoides*, dont Duméril et Bibron avaient fait une espèce. Cette forme est remarquable par les taches en ocelles des flancs et deux raies jaunes dorsales, longitudinales et parallèles, séparées par une bande noire. La Couleuvre vipérine se voit souvent hors de l'eau, mais le plus souvent elle y est plongée, surtout pendant les heures chaudes. Son aire géographique est vaste. Elle remonte dans le Nord jusqu'aux environs de Paris; c'est l'espèce la plus commune dans le Midi de la France, en Espagne, en Italie



et dans le Nord de l'Afrique; mais si les plus grands exemplaires mesurés par nous en France ne dépassent pas 0 m. 65 à 0 m. 70, nous en avons rapporté un de Tozzer atteignant 0 m. 90. Nous avons trouvé dans son estomac une Grenouille et plusieurs *Chromis Desfontainei*, poissons voisins des Perches, spéciaux aux sources sahariennes.

### FAMILLE XIII. OPISTHOGLYPHES

(COULEUVRES VENIMEUSES).

GEN. **MACROPROTODON** Guichenot [1850].

**36. M. cucullatus** L. Geoffroy [1827]. — *Couleuvre à capuchon* L. Geoffroy [1809]. — *Psammophylax cucullatus* L. Geoffroy [1827]. — *Macroprotodon Mauritanicus* Guichenot [1850]. — *Lycognathus cucullatus, tæniatus et textilis* Dum. et Bibr. [1854]. — *Coronella brevis* Günther [1859]. — *Macroprotodon Maroccanus* Peters [1864]. — *M. cucullatus* Boulenger [1891]. — *Coronella cucullata* Ern. Olivier [1900]. — Couleuvre à capuchon.

Nord de la Régence et parties semi-désertiques du Sud d'après M. Ern. Olivier. Nous ne l'avons capturé qu'au *Djebel Bou-Hedma* près le *Bled Thala* et au *Djebel Hattig* près *Gafsa*.

Obs. Ce petit Serpent (30 à 50 cent. de long), facile à distinguer à son collier noir se prolongeant souvent sur la tête, ressemblant à une *Coronella*, en diffère par sa tête large et aplatie et les deux dernières dents du maxillaire supérieur cannelées, ce qui le fait ranger dans les Opisthoglyphes. D'après Boulenger son aire de dispersion comprend le Sud de l'Espagne, les Baléares et toute la côte barbaresque.

GEN. **PSAMMOPHIS** Boié [1827].

**37. P. sibilans** L. [1766], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — *P. punctatus* Dum. et Bibr. [1854].

Région des dunes désertiques, commun : *Gabès, Djebel Demeur, El-Hamma des Beni Zid, Taferma, Metameur, Nebech-ed-Dib* (Lataste); *Ksar-el-Ahmar, Bled El-Ahmra, Madjoura, Gafsa, Bled Thala, Bordj-Gouifla!*

Obs. C'est le Serpent le plus effilé qu'on puisse voir; la tête, portée par un cou grêle, a un diamètre presque égal à celui du milieu du corps. La taille atteint environ 1 m. 25; la robe est jolie : longues raies brunes sur un fond blanc. On le voit souvent, mais son agilité est telle que, sur plus d'une vingtaine observés, nous n'avons pu en capturer que trois.

GEN. **CÆLOPELTIS** Wagler [1830].

**38. C. lacertina** Wagler [1830], Fitzinger [1843], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — *Natrix lacertina* Wagler [1824]. — *Coluber rupestris* Risso [1826]. — *C. Neumayeri* Fitzinger [1826]. — *Malpolon lacertinus* Fitzinger [1826]. —



*Coluber insignitus* I. Geoffroy [1827]. — *Rhabdodon fuscus* Fleischmann [1831]. — *Coluber vermicularis* Ménetries [1832]. — *C. moilensis* Reuss [1834]. — *Couleuvre de Montpellier* Dugès [1835]. — *Cælopeltis Monspessulana* Ranzani [1836], Bonaparte [1838]. — *Psammophis lacertina* Schlegel [1837]. — *Coluber lineolatus* Karelina [1840]. — *Cælopeltis vermiculata* Eichwald [1841]. — *C. insignitus* Dum. et Bibr. [1854]. — Couleuvre maillée, Couleuvre de Montpellier.

Espèce répandue sur toute la côte, jusqu'à environ 100 kilomètres de la mer, commune dans les endroits rocheux, boisés ou non, aussi bien que dans les dunes, observée par tous les naturalistes.

Obs. L'aire géographique de la Couleuvre maillée, qui atteint 2 mètres à 2 m. 50 de long, est vaste; on peut lui assigner toutes les parties du pourtour méditerranéen où croît l'Olivier: Sud de l'Europe, Sud-Ouest de l'Asie, Nord de l'Afrique, de l'Égypte au Maroc. Ce grand Serpent est d'une force remarquable, se défendant vigoureusement, sifflant et chargeant l'adversaire. Sa force est telle qu'enroulé autour de votre jambe il la serre d'une façon douloureuse, mais intermittente heureusement. Peu à peu ses efforts vont diminuant, et aux dernières pressions, assez faibles, on peut se dégager. La morsure plusieurs fois éprouvée par nous n'a pas eu de suites fâcheuses, les dents venimeuses étant au fond du palais.

### 39. *C. producta* Gervais [1857].

Sables désertiques, espèce jusqu'à présent réputée rare, toujours trouvée isolément: *Douira* (Anderson), *Gabès* (D<sup>r</sup> Kœnig), *Tatahouine* (Ern. Olivier), *Fontaine des Trois Palmiers*, au pied du *Djebel Bou-Hedma*, à l'extrémité Est du *Bled Thala!*

Obs. Le premier exemplaire qui a servi à la description de Gervais, et qui est au Muséum, a été capturé par M. Marès, d'Alger, dans le Sud oranais, entre Bou-Alem et les Arba. Le second exemplaire a été pris par nous en 1884 et fait partie de notre collection. M. Olivier qui, depuis, a capturé ce Serpent en Tunisie et à Biskra, a donné sur lui des détails<sup>(1)</sup> qui méritent d'être cités: «L'exemplaire de Biskra, dit-il, est long de 0 m. 62. Ce Serpent est d'un caractère irascible. Quand je le rencontrai, il était allongé en plein soleil; à mon approche il se dressa menaçant, en sifflant, et je remarquai qu'il faisait mouvoir ses côtes cervicales sur une longueur de 4 à 5 centimètres à partir de la nuque, de sorte que son cou s'aplatissait et devenait plus large que sa tête. Cette faculté, qui n'avait été observée jusqu'alors que chez le *Naja*, est à signaler chez un *Cælopeltis*.»

Nous n'avons pu personnellement constater le phénomène. On s'empare toujours d'un animal avant de l'avoir suffisamment observé. Tous ces Serpents couleur de sable sont capturés sans qu'on puisse, sur les lieux, les distinguer les uns des autres. C'est le cas de notre exemplaire, long de 0 m. 60, qui a été déterminé au Muséum, sur celui de Gervais, par notre collègue à la Mission, M. Lataste, et dont nous n'avons connu la valeur qu'en 1885.

<sup>(1)</sup> ERN. OLIVIER, *Biskra, souvenirs d'un naturaliste*, 44 p., Paris, Challamel [1893].



FAMILLE XIV. **PROTÉROGLYPHES.**GEN. **NAJA** Laurenti [1768].

**40. N. Haje** L. [1766], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — Cobra d'Afrique, Naja, Serpent cracheur, Aspîc, Bou-Ftira des Arabes.

Région des dunes désertiques, non loin des points d'eau : *Zarzis* (Lataste), *Ras-el-Aïoun* (Sédillot), *Ras-el-Oued*, près *Gabès* (Espérandieu), *Bir El-Aïa*, près l'*Oued Leben*, à trois étapes au Sud de *Sfax*!

Obs. Le Cobra d'Afrique est plus grand que son congénère de l'Inde, le Serpent à lunettes (*Naja tripudians*). — L'exemplaire capturé par M. Lataste avait 2 mètres de long, ceux de MM. Sédillot et Espérandieu n'ont pu être mesurés; le nôtre atteint 1 m. 60. D'après Duméril et Bibron, Brehm et quelques voyageurs tels que Livingstone, l'habitat de ce terrible Ophidien, dont la morsure est toujours mortelle, s'étend à toute l'Afrique désertique : Égypte, Nubie, Barbarie, Maroc, Sénégal, Cap de Bonne-Espérance, bassin du Zambèze, etc.

Nous ne trouvons guère, dans les livres, que des observations faites sur le Naja en captivité. On a raconté sur son compte tant de fables qu'il n'est pas hors de propos de dire ici ce que nous avons vérifié sur l'animal en liberté.

D'après nos observations, celles de nos collègues à la Mission tunisienne et celles de M. Olivier, en Algérie, il est peu commun et paraît vivre isolé, s'abritant dans d'anciens terriers, non pas dans les parties sèches du pays, mais dans les bas-fonds un peu humides<sup>(1)</sup>. A Bordj-Gourbata, point d'étape entre Gafsa et Tozzer, sous la conduite d'un lieutenant de turcs dont un détachement nous accompagnait et qui, deux jours avant, avait fait lever, comme il disait, un monstre à grosse tête, nous avons vu sur le sable, entre deux dunes, d'énormes traces partant d'un oued salé voisin (Oued Tarfaoui des indigènes, Oued Melah de la carte d'État-Major) et aboutissant à un terrier fortement élargi, évasé par la pression journalière du corps d'un gros Serpent. Dans notre localité d'El-Aïa, le puits, ou plutôt les puits peu profonds (*oglet*), sont pratiqués non loin d'une mare (*redir*) entourée de gros Tamaris. C'est à 100 ou 200 mètres de cette mare que nous avons capturé l'animal, qui se trouvait à l'entrée d'un terrier de Gerboise abrité par une touffe basse de Tamaris, au milieu de laquelle il a surgi tout à coup au moment du passage de la caravane.

Il s'est écoulé certainement près de vingt minutes entre le moment où le Reptile a été découvert et celui où nous avons pu l'enfermer dans un sac de toile solide. Il était environ 10 heures du matin; le minima de la nuit avait été faible, + 4 degrés seulement (8 mai); au bon soleil, l'animal était sorti. S'il avait été libre de ses mouvements, il eût, croyons-nous, pris la fuite ou se fût enfilé dans le terrier; mais, surpris par le passage tout proche de nos bêtes de somme qui, du coup, se

<sup>(1)</sup> D'après Brehm (éd. fr., p. 443), les Najas en captivité se tiennent fréquemment et pendant longtemps dans l'eau. L'observation est d'Albert Gunthe au jardin zoologique de Londres. Duméril et Bibron, de leur côté, citant (t. VII, p. 1300) un naturaliste digne de foi, André Smith, disent qu'en liberté ils vont à l'eau.



sont débandées, embarrassé dans son buisson de Tamaris et acculé contre la pente d'une dune, il se mit de suite sur la défensive, la moitié antérieure du corps dressée, la partie postérieure enroulée, sifflant, dilatant sa collerette et chargeant l'adversaire.

Les mouvements sont rapides, comme tremblotants<sup>(1)</sup>, non seulement ceux de la partie relevée du corps et de la tête qui, horizontalement placée, pivote vivement à droite et à gauche, mais ceux de la collerette, qui s'étend ou se rétrécit alternativement, monte jusqu'à dépasser la tête ou s'abaisse brusquement. Cette collerette, la coiffe comme disent les Indiens, est aplatie, cordiforme, amincie sur les bords, un peu creusée en dessous. Certains voyageurs l'ont comparée à deux ailerons qui tantôt s'agitent, tantôt se raidissent; elle peut atteindre, croyons-nous, environ 0 m. 15 à 0 m. 18 de diamètre. Tout en dilatant son cou, le Naja, la bouche paraissant fermée, siffle, darde en l'agitant vivement sa longue langue fourchue par la petite échancrure *ad hoc* pratiquée dans la lèvre supérieure, se balance et charge l'ennemi en s'avancant sur lui. Nous ne l'avons pas vu lancer sa salive, et le nom de *serpent cracheur* qui lui est donné aux environs du Cap nous paraît emprunté à une légende.

Les charmeurs indiens et arabes attribuent au Naja une certaine intelligence, ce qui fait, disent-ils, qu'on peut le dresser. Nous le croyons, car voici un fait : ayant, par devant, été frappé par quatre soldats du train de notre escorte qui lui faisaient perdre l'équilibre par leurs coups de fouet multipliés, et, par derrière, ayant reçu de notre part sur la tête et la collerette des coups du lourd pommeau de notre cravache, le Reptile, au bout de huit ou dix minutes d'efforts, comprit apparemment qu'il avait affaire à trop forte partie. Brusquement il s'affaissa, regagna le buisson, nous passant à quelques décimètres des jambes, et disparut dans le trou de Gerboise.

Les haches et les pioches réquisitionnées eurent bientôt fait place nette et nous montrèrent un terrier à deux issues. Un manche de fouet enfilé dans l'une fit sortir le Naja par l'autre. Il s'élança comme un trait, ne songeant plus qu'à la fuite. Ce fut alors une course à perdre haleine, où les coups pleuvaient sur la bête, sans danger pour les chasseurs, le Naja ne mordant que lorsqu'il est dressé. Cent mètres plus loin un coup de notre pommeau de cravache sur la tête, plus heureux que les autres, l'arrêtait. Il n'était qu'étourdi, mais suffisamment pour que nous ayons pu lui mettre le pied sur la tête et la main au col. Nous n'avons pas remarqué la rigidité cataleptique dont parlent certains auteurs au sujet du Naja frappé *au bon endroit*; mais aussitôt arrêté, le Reptile a été repris du tremblement décrit plus haut, et quand nous l'avons introduit dans le sac, tout son corps frémissant en était agité. Au bout de quelques minutes, le monstre ayant repris ses sens, montait et descendait dans le sac. Le soir, au campement, contenant et contenu étaient plongés dans un seau rempli d'alcool.

L'exemplaire capturé à Ras-el-Aïoun par M. Sédillot a été, comme le nôtre, rencontré près d'un *redir*. Il y en avait deux, accouplés, nous a dit notre col-

<sup>(1)</sup> Le nom de *tripudians* (trépignant), donné à l'espèce d'Asie, rend assez bien ce mouvement du Naja qui va se lancer.



lègue à la Mission, formant une masse noire confuse sur laquelle, au hasard, il a tiré. L'un des Serpents, ayant eu les reins brisés par le coup de feu, a été achevé à coups de bâton; l'autre s'est enfui.

On a discuté sur la nourriture du Naja. Il mangerait des petits Mammifères, parfois des Oiseaux, jamais de Reptiles. Nous ouvrons toujours nos animaux pour assurer leur conservation; à l'autopsie notre Naja avait dans l'estomac une Gerboise et un Saurien (*Gongylus ocellatus*).

Un naturaliste, Peters, a fait du Naja du Nord de l'Afrique une variété qu'il a appelée *annulifera*, caractérisée par une série d'écailles suboculaires séparant l'œil des plaques suslabiales. Le nôtre n'a qu'une seule longue écaille suboculaire, ce qui prouve qu'il n'y a rien de constant dans ce caractère. La coloration brune assignée à cette variété est plus exacte. Notre Cobra était, au moment de la capture, non seulement brun dans la partie dorsale, comme l'indique Peters, mais dans la partie ventrale. Cette coloration noire des plaques ventrales s'est même mieux conservée dans l'alcool que celle des écailles dorsales qui ont viré au brun clair.

#### FAMILLE XV. SOLÉNOGLYPHES ou VIPÉRIDES.

GEN. VIPERA Laurenti [1768].

41. *V. lebetina* L. [1766], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — *V. brachyura* Schlegel [1837]. — *Echidna Mauritanica* Guichenot [1850], Dum. et Bibr. [1854].

Dans les bois et les broussailles du Nord de la Régence et endroits broussailleux des montagnes du Sud: *El-Hamma* des *Beni Zid*, *Djebel Demeur*, *Taferma*, *Tamesmida* (Lataste); *Tadjera* près *Metameur* (Rebillot); *Medjez-el-Bab*, *Zaghouan*, *Feriana* (Ern. Olivier); *Djebel Hattig* et *Djebel Berd* près *Gafsa*!

Obs. C'est après le *Naja* le plus grand serpent venimeux de la Tunisie. Il atteint 1 m. 50. Comme chez les Vipères d'Europe les mouvements sont lents, les mœurs sont nocturnes, tout au moins crépusculaires. Les deux exemplaires capturés par nous l'ont été entre 6 et 7 heures du soir.

L'aire géographique, comprenant le Sud-Ouest de l'Asie et le Nord de l'Afrique, va des montagnes de Cachemir et de l'Afghanistan à celles du Maroc, y compris certaines îles de l'Archipel Grec, telles que Chypre et Milo.

GEN. CERASTES Wagler [1830].

42. *C. Vipera* L. [1766]. — *Echidna atricauda* Dum. et Bibr. [1854]. — *Vipera Avicennæ* Strauch [1863]. — *Cerastes vipera* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — Vipère minute.

Petite espèce désertique, rare en Tunisie: Sud de la Régence (Marquis Doria): *Gafsa*, au pied du *Djebel Hattig*, un seul exemplaire trouvé et à nous donné par le pharmacien en chef de l'hôpital militaire. La taille maximum atteint 0 m. 50 à 0 m. 55.

Obs. L'aire géographique va de l'Égypte et de la Tripolitaine désertiques au Sud de la Tunisie et de l'Algérie.



**43. C. cornutus** Forskal [1775]. — *Coluber Cerastes* L. [1766]. — *Aspis Cleopatrarum* Laurenti [1768]. — *Le Ceraste* Lacépède [1789]. — *Vipère Ceraste* Latreille [1801]. — *Vipera Cerastes* Daudin [1803], Schlegel [1837]. — *Echidna Cerastes* Merrem [1820]. — *Cerastes Hasselquistii* Gray [1849]. — *C. Ægyptiacus* Dum. et Bibr. [1854]. — *C. cornutus* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — Ceraste, Vipère à cornes, Lefaa des Arabes.

Toute la région désertique, depuis la côte jusqu'au delà des Chotts. Dans les endroits rocheux, caché sous les pierres, dans les dunes, au bord des vieux terriers ou simplement caché dans le sable. Observé par tous les naturalistes.

Obs. L'aire géographique de la Vipère à cornes va de l'Arabie au Sahara marocain. C'est un serpent couleur de sable, très venimeux, dangereux de jour et de nuit. Le jour il se tient caché dans le sable, ne laissant émerger que sa tête aux yeux saillants surmontée de deux écailles mobiles en forme de cornes. L'Arabe marchant pieds nus périt parfois de sa morsure. La Vipère à cornes se tient aussi à découvert à l'entrée des terriers de divers Rongeurs, pour se chauffer au soleil; ses mouvements étant lents, nous avons pu ainsi en capturer une demi-douzaine. La nuit, elle est au contraire très active et se rapproche des campements, attirée sans doute par la lumière, et il n'est pas rare d'en trouver le matin sous les colis, jusque dans l'intérieur des tentes, ce qui nous est arrivé au Bir Beni-Zid, au bord du Chott Fedjedj.

GEN. **ECHIS** Merrem [1820].

**44. E. carinata** Schneider [1801]. — *Pseudoboa carinata*, *P. Krait* Schneider [1801]. — *Scytale bizonatus* Daudin [1801]. — *Boa Horatta* Shaw [1802]. — *Vipère des pyramides* Geoffroy [1802]. — *Echis carinata*, *E. Krait* Merrem [1820]. — *Vipera Echis* Schlegel [1833]. — *Echis carinata* Dum. et Bibr. [1854], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1900]. — Échide carénée, Afaé ou Kupper des Indiens, Efa des Égyptiens.

Espèce surtout orientale, vivant dans les rochers et les ruines, rare dans nos possessions du Nord de l'Afrique, une seule capture scientifiquement constatée en Tunisie, *Tadjera* près *Metameur* (Letourneux).

Obs. L'aire géographique de ce petit Serpent venimeux (0 m. 50 à 0 m. 60) est vaste dans le sens de la latitude. Recueilli d'abord aux Indes, puis en Égypte où il est commun, sans doute à cause des ruines nombreuses, il ne se rencontre que sur quelques points isolés à l'Ouest de la vallée du Nil, et la station de Biskra, constatée par Lataste (Coll. Hénon), est jusqu'à ce jour la plus occidentale.



## CLASSE DES BATRACIENS.

## ORDRE I. ANOURES.

GEN. **RANA** L. [1766].

- 45. R. esculenta** L. [1766]. — *R. fluviatilis* Rondelet [1554]. — *R. viridis aquatica* Roesel [1758]. — *R. esculenta* L. [1766], Laurenti [1767], Merrem [1790], Bonap. [1837], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *Grenouille commune* Lacép. [1789]. — *Rana palmipes* Spix [1815]. — *R. maritima*, *R. alpina* Risso [1826]. — *R. calcarata* Michahelles [1829]. — *R. Hispanica* Bonap. [1837]. — *R. viridis* Dum. et Bibr. [1841]. — Grenouille verte.

Répandue dans toutes les eaux douces de la Régence, de la côte aux grandes oasis du *Djerid* et offrant, comme en Europe, de nombreuses variétés de coloration.

Obs. La Grenouille verte de Tunisie appartient à la variété *ridibunda* Pallas qui se trouve dans tout le Nord de l'Afrique, le Sud de l'Europe et l'Ouest de l'Asie, et qui se distingue du type par le petit développement du tubercule métatarsal intérieur qui est obtus. L'aire géographique de l'espèce et de ses nombreuses variétés est très étendue; on peut lui assigner toute l'Europe, tout le Nord de l'Afrique et toute l'Asie tempérée, en y comprenant la Chine et le Japon où se trouve la var. *Japonica*.

GEN. **DISCOGLOSSUS** Otth [1837].

- 46. D. pictus** Otth [1837], Dum. et Bibr. [1841], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *D. Sardus* Tschudi [1838]. — *Rana Sardoa* Génè [1839]. — *Pseudis Sardoa* Génè [1839]. — *Discoglossus Sardus*, *pictus*, *Rana picta* Bonap. [1837]. — Le Discoglosse.

Ce Batracien, qui a les mœurs de la Grenouille, mais qui en diffère par de nombreux caractères, est très commun dans le Nord de la Tunisie où tous les naturalistes l'ont observé, plus rare dans le Sud; on le rencontre cependant jusque dans les oasis du *Djerid*. Île de la *Galite* (Marquis Doria).

Obs. La distribution géographique du Discoglosse, beaucoup plus restreinte que celle de la Grenouille, comprend la côte Nord-Ouest méditerranéenne de l'Afrique, Maroc, Algérie, Tunisie et certaines parties du Sud de l'Europe, Grèce, Sicile, Sardaigne, Baléares. A Tunis ces Anoures sont tellement abondants qu'on les voit jusque dans les jardins de la ville. Nous les avons observés notamment, en avril, dans celui de la Résidence française, où ils se tenaient cachés dans les tuyaux d'irrigation. Les vannes et robinets ouverts, on les voyait sauter de tous les côtés. Les mâles abondaient; ceux que nous avons rapportés sont remarquables par leurs pieds de derrière aussi palmés que ceux des Grenouilles et par les petites épines noires qui, au moment du frai, garnissent le dessous du menton, le dessous de la partie antérieure du corps et le tubercule des mains remplaçant le pouce. Ce



sont, sans doute, des organes momentanés de fixation sexuelle nécessaires à un animal qui, selon l'expression de M. Lataste, glisse dans les doigts comme une Anguille. Le Discoglosse de Tunis peut être regardé comme le type de l'espèce, le type au museau aplati et pointu, à la langue arrondie, au tympan non apparent, à la robe d'un roux clair parfois gris, parfois verdâtre, portant sur le dos de larges taches plus foncées, irrégulières et bordées d'un filet blanc. Le type italien *D. Sardus*, que Duméril et Bibron, ainsi que Boulenger, ont ramené au rang de variété, a le museau plus obtus et le tympan apparent. M. Olivier possède un exemplaire provenant de Saïda (Algérie) qui a d'un côté le tympan apparent, de l'autre invisible.

GEN. **HYLA** Laurenti [1768].

**47. H. arborea** L. [1766]. — *Raine*, Rainette Rondelet [1558]. — *Rana arborea* L. [1766]. — *Hyla viridis* Laurenti [1768]. — *Calamita arboreus* Schneider [1797]. — *Hyla Savignyi* Audouin [1810]. — *Rainette commune* Cuvier [1817]. — *Hyas arborea* Wagler [1830]. — *Dendroyas arborea* Tschudi [1838]. — *Hyla viridis* Dum. et Bibr. [1841], Guichenot [1850]. — *H. arborea* Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *Raine*, Rainette, Rainette Saint-Martin, Grasset, Grenouille d'arbres.

Tout le Nord de la Régence, surtout aux environs de *Tunis*, observée par tous les naturalistes.

Obs. La robe est généralement vert clair, mais elle passe souvent au bleuâtre et au brun; des taches et des bandes brunes se voient parfois sur le dos, sans parler de la bande noire lisérée de blanc qui, partant du bord postérieur de l'œil, s'avance en s'atténuant jusque sur le côté des hanches. De là de nombreuses variétés : *meridionalis* Boettger (1874), *Perezi* Bosca (1880), *barytonus* Héron-Royer (1884). L'aire géographique comprend l'Europe tempérée et méridionale, le Nord de l'Afrique, les Canaries, Madère, la Syrie, l'Asie Mineure, la Mésopotamie. Suivant Duméril et Bibron, elle vit au Japon et suivant Brehm, dans les îles chinoises de Chusan et Haïnan.

GEN. **BUFO** Laurenti [1768].

**48. B. viridis** Laurenti [1768], Schneider [1797], Bonaparte [1832], Dum. et Bibr. [1841], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *Rana sitibunda* Pallas [1776]. — *R. variabilis* Pallas [1780]. — *R. Bufo* Gmelin [1788]. — *Le Crapaud vert*, *le Rayon vert* Lacép. [1789]. — *Bufo variabilis* Merrem [1790]. — *Rana bufina* Retzius [1800]. — *R. viridis* Shaw (Georges) [1800]. — *Bufo viridis*, *le Crapaud coureur* Daudin [1803]. — *Le Crapaud variable* Cuvier [1817]. — *Bufo variabilis* Risso [1826]. — *B. calamita*<sup>(1)</sup> Dum. et Bibr. [1841]. — *Crapaud vert*.

Commun du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de la Tunisie.

Obs. Ce Crapaud est plus difficile que l'espèce suivante sur la qualité de l'eau.

<sup>(1)</sup> Duméril et Bibron font du Crapaud calamite une simple variété du Crapaud vert, variété ayant une raie dorsale jaune. Tous les herpétologistes modernes sont d'accord pour considérer les deux formes comme deux espèces distinctes.



Si elle n'est que saumâtre, on a chance de le trouver dans le voisinage; si elle est salée, inutile de l'y rechercher. Que de fois sa vue ou simplement son cri nous ont indiqué que l'eau rencontrée était potable! Le cri peut s'écrire par le mot *rrrou* plusieurs fois répété. L'aire géographique s'étend du Sud de l'Europe, la France exceptée, au Sud-Ouest de l'Asie, Perse, Afghanistan, Turkestan, Arabie, Asie Mineure, Syrie; en Afrique il est commun, de l'Égypte au Maroc.

**49. B. Mauritanicus** Schlegel [1841], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *B. pantherinus* Boié [1827], Dum. et Bibr. [1841], Guichenot [1850]. — *B. Arabicus* Ruppel [1827]. — Crapaud panthérin, M'gourgen des Arabes.

Répandu, comme l'espèce précédente, dans toute la Régence, partout où il y a de l'eau, qu'elle soit douce, saumâtre ou salée.

Obs. La taille du Crapaud panthérin est double de celle du Crapaud vert. La longueur du corps, d'après Duméril et Bibron, atteint 0 m. 12, sans parler des membres. Le cri peut se comparer à un gros rire moqueur et la syllabe *ho* trois ou quatre fois répétée le rendrait assez bien. La distribution géographique est moins vaste que ne l'avaient dit les auteurs ci-dessus, qui, avec le *Bufo Mauritanicus*, confondaient le *B. regularis* et le *B. angusticeps*. Selon Boulenger, le premier habite tout le Nord-Ouest de l'Afrique: Maroc, Algérie, Tunisie; le second, l'Égypte, l'Arabie, l'Abyssinie, le Sénégal, le Zambèze; le troisième, l'Afrique australe.

## ORDRE II. URODÉLES.

GEN. **MOLGE** Merrem [1820].

**50. M. Poireti** Gervais [1835], Boulenger [1891], Ern. Olivier [1896]. — *Lacerta palustris* L. [1766]. — *Triton nebulosus* Guichenot [1840]. — *Euproctus Rusconii* Guichenot [1840]. — *Glossoliga Poireti* Bonap. [1841], Gervais [1853]. — *Triton Poireti* Gray [1850]. — *Euproctus Poireti* Dum. et Bibr. [1854].

D'après Boulenger, cette Salamandre aquatique, voisine des Tritons, commune en Algérie, a été rapportée des environs de Tunis par M. Giglioni.

**51. M. Hagenmulleri** Lataste [1881].

Deux exemplaires pris vivants sous une pierre à *Hammam-el-Lif*, par le docteur Kobelt, d'après M. Ern. Olivier.

Obs. Cette espèce, voisine de la précédente et qui pourrait bien n'en être qu'une variété, s'en distingue par les rangées de dents palatines qui, se rejoignant en pointe en avant, affectent la forme d'un V, tandis que chez le *M. Poireti* leur point de réunion étant arrondi, elles affectent la forme d'un U ou d'un fer à cheval.

L'orthographe des noms de localités est généralement celle du *Répertoire géographique* suivie dans toutes les publications de la Mission d'exploration scientifique de la Tunisie.

